

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2009

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2009

Préambule

Le projet de Budget Primitif (BP) 2009 qui vous est présenté a été établi en tenant compte en premier lieu des résultats du Compte Administratif 2008 mais aussi en fonction des priorités décidées par vos représentants au bureau syndical.

Le bilan encourageant de l'année 2008

Les résultats du compte administratif 2008 font apparaître une évolution positive des recettes de fonctionnement avec un excédent de fonctionnement reporté de 1,216 M€ qui permet d'envisager le maintien d'un niveau d'autofinancement intéressant.

Les grands axes pour 2009

L'adaptation des dépenses courantes de fonctionnement au strict besoin et la poursuite d'une politique dynamique en terme d'investissement sans alourdir la dette au-delà des capacités de remboursement même s'il est nécessaire d'intégrer le solde des subventions EP et TEL des programmes antérieurs à 2009.

Sections	2008	2009	% de variation
Fonctionnement	10.115	11. 378	12,4
Investissement	45.930	45.624	-

(en M€)

L'analyse par sections

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'augmentation en volume du budget de fonctionnement est dûe principalement à l'excédent de l'exercice 2008 reporté, soit 1.216 M€ au lieu de 0,4682 M€ en 2007 et à l'évolution positive des recettes de fonctionnement (taxe sur l'électricité, redevances des concessionnaires...) qui autorise un prélèvement pour abonder l'investissement au titre de l'autofinancement de 5.546 M€, supérieur à celui de l'an dernier (4.768 M€)

Dépenses

	BP 2008	BP 2009	%
Charges à caractère général	1 712 100	1 939 600	+ 13 %
<i>Dont entretien d'éclairage public</i>	<i>1 245 000 (72%)</i>	<i>1 450 000 (74%)</i>	

	BP 2008	BP 2009	%
Charges de personnel	1 264 200 €	1 170 300 €	-7%
Autres charges de gestion courantes	106 900 €	109 750 €	+2,7%
Charges financières	380 400 €	410 000 €	+7,8%
Charges exceptionnelles	17 200 €	22 200 €	+29%
Reversement de la taxe sur l'électricité	1 450 000 €	1 610 000 €	+11%
Virement à la section d'investissement (autofinancement)	4 768 350 €	5 546 000 €	+16,3%

Charges à caractère général : la progression des charges à caractère général s'explique par le report sur l'exercice 2009 de factures d'entretien de l'éclairage public arrivées en fin d'exercice pour environ 450 000 €. Cette dépense non exécutée en 2008 augmente l'excédent de fonctionnement reporté de 2008 (1.216 M€).

La mise en concurrence de prestataires pour l'entretien du parc de véhicule permettra de revoir à la baisse le coût d'entretien des véhicules. Le remplacement prévu de 5 véhicules anciens favorisera la baisse des coûts d'entretien et de fonctionnement (diminution de la consommation en carburant)

Charges de personnel : Du fait d'une nouvelle organisation du travail suite au départ de deux agents en retraite les charges en personnel diminueront.

Charges de gestion courante : la création de deux postes de vice-président suite à l'adoption des nouveaux statuts rend nécessaire l'augmentation de la dotation consacrée aux indemnités aux élus. Toutefois des frais de déplacement pour les réunions ne seront plus remboursés au secrétaire et au secrétaire adjoint dont les fonctions disparaissent.

Charges financières : elles intègrent les intérêts de l'emprunt de 1.8 M€ réalisé en 2008 et les ICNE de l'emprunt de 2.450 M€ à réaliser en 2009 (programme ER 2008)

Reversement des taxes sur l'électricité aux communes urbaines : la progression de cette dépense est liée à l'augmentation globale des recettes attendues au titre de la taxe sur l'électricité

Virement à la section d'investissement (prélèvement pour autofinancement)

La progression est importante (+16,3%) ce qui conforte l'action du syndicat en matière d'investissement sur fonds propres.

Subventions et participations diverses : il est proposé dans le cadre de ce projet de Budget Primitif 2009 , la reconduction des participations ou subventions à divers organismes et plus particulièrement à l'Association « Energies Sans Frontières » (6100 €) , au Fonds de Solidarité Logement (6100 €) ainsi qu'à l'amicale du personnel du SDE07 (43 900 €)

Recettes

Les prévisions de recettes s'établissent ainsi :

	2008	2009	% Evolution
Taxe syndicale sur l'électricité	5 500 000 €	5 800 000 €	+5,5 %
Redevances des concessionnaires			
- ERDF	3 250 000 €	3 370 000 €	+3,7 %
- GRDF	70 000 €	77 000 €	+10 %
Participation des collectivités à l'entretien de l'éclairage	760 000 €	834 000 €	+9,7 %
Excédent de fonctionnement reporté	468 193 €	1 216 397 €	

Lors du débat d'orientation budgétaire il avait été évoqué les points suivants :

Taxes sur l'électricité : principale ressource du SDE07 , au taux maximum, elle dépend directement de la consommation d'électricité.

Redevances de concession EDF

Son évolution dépend essentiellement des investissements effectués par le Syndicat directement en terme de réseau électrique et indirectement en terme de subventions d'éclairage public effectués en année n-2.

Pour les prochains exercices budgétaires le dispositif de calcul de la redevance risque d'être modifié dans un sens défavorable au syndicat. Des négociations sont en cours au niveau national pour maintenir un niveau élevé de redevance permettant la poursuite des investissements sur les réseaux en zone rurale

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le projet du Budget Primitif 2009 est la traduction chiffrée de la politique volontariste en terme d'investissements dans les réseaux de distribution d'électricité et dans la volonté des élus d'aider les communes à la réalisation de leurs travaux d'éclairage et de réseaux de communication dont certains sont complémentaires aux travaux d'enfouissement électriques.

Il est également nécessaire de prévoir le financement des engagements antérieurs en terme de subventions d'éclairage public. Ce rattrapage sera financé par l'emprunt en complément à la part empruntée pour financer le programme annuel d'investissement ER qui ne sera mobilisé que si la trésorerie est insuffisante et limité aux capacités de remboursement du Syndicat, sans entraver les capacités d'investissement du SDE07 pour les années à venir.

Dépenses

Le budget d'investissement est, dans ses grandes masses, le suivant :

	2008	2009
Remboursement capital des emprunts	540 000	682 000
Subventions EP 2009 aux communes	1 700 000	1 800 000
Subventions EP 2009 aux groupements	300 000	200 000
Programmes antérieurs		1 340 000

Subventions TEL 2009 aux communes	300 000	500 000
Subventions TEL 2009 aux groupements		100 000
Programmes antérieurs		200 000
Matériel-Informatique-Véhicules-Bâtiments	230 000	243 000
Travaux ER	14 000 000	14 000 000
Travaux ER 2003-2005 (complément)		+ 500 000
Travaux ER 2006-2008(virement)		- 500 000

Travaux Chaufferies-bois	2 824 110	1 971 000
Opérations en coordination	392 060	984 160

Commentaires

Remboursement en capital des emprunts : il intègre les remboursements pour l'emprunt de 1,8M€ réalisé en 2008.

Subventions Eclairage Public – Réseaux de communication

L'application de nouvelles règles d'attribution des subventions devrait permettre de participer au financement d'un nombre plus important de projets. Les crédits inscrits au budget pour financer les subventions accordées sur des programmes antérieurs ne seront mobilisés qu'en fonction des demandes. Un meilleur suivi de ces dossiers par des relances automatiques des communes devrait à l'avenir éviter de reporter massivement des crédits.

Matériels (véhicules – informatique-travaux bâtiment)

Le SDE07 s'efforce d'obtenir des gains de productivité à travers le recours à l'informatique et au maintien d'un niveau de matériel performant pour tenir compte des besoins évolutifs de ses agents : changement des logiciels de comptabilité, acquisition d'un traceur pour l'impression de plans, développement d'un logiciel pour la gestion des dépannages de l'éclairage public.

Le programme de travaux sur le bâtiment est important :

- aménagement de la salle de réunion
- création d'un sanitaire supplémentaire
- couverture de l'entrée du personnel exposée à la pluie et au vent
- remplacement de l'éclairage extérieur
- programmation performante du chauffage pour des économies d'énergie
- aménagement d'un parking supplémentaire

Travaux d'Electrification Rurale

Il est proposé cette année de maintenir une enveloppe conséquente de 14M€ pour les travaux ER qui répond à un besoin qui ne diminue pas de travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux.

Dans une volonté de relancer l'activité économique, dès la fin de l'année 2008 le programme d'enfouissement 2009 a été lancé par anticipation afin de faire débiter au plus vite la réalisation des travaux.

Par ailleurs le bureau a décidé de faire porter en 2009 son effort sur les travaux de renforcement des réseaux car les besoins sont croissants et d'enfouissement.

Chaufferies-bois

Il n'y a pas d'opérations nouvelles mais la poursuite d'opérations déjà budgétées en 2008 avec une adaptation des montants (Marcols-les-Eaux, Vallon Pont d'Arc, Montpezat-sous-Bauzon)

Opérations en coordination

De nombreuses communes ont répondu favorablement à la proposition du SDE07 d'organiser les opérations d'enfouissement des réseaux secs en coordination . A celles déjà inscrites en 2008 et reprises en 2009 s'en ajoute 11 nouvelles. Pour ces opérations les crédits inscrits en dépenses sont également prévus en recette car il s'agit d'opérations sous mandat.

Recettes

Les dépenses d'investissement sont couvertes par les recettes ci-après :

Travaux d'électrification

- les dotations du FACE

	2008	2009	% d'évolution
FACE A/B (renforcements)	4 125 550	4 299 750	+ 4,2%
FACE S (remplacement des fils nus)	141 700	168 350	+ 18,8 %
FACE C (enfouissement)	1 315 600	1 315 600	
TOTAL	5 582 850	5 783 700	+ 3,6%

- les participations des bénéficiaires des travaux : elles ont tendance à diminuer avec l'application de la loi SRU concernant la prise en charge par les collectivités des équipements publics non exceptionnels ou des extensions de moins de 100m à usage unique.
- La participation des collectivités est évaluée à 1 589 000 € contre 1 492 771 € en 2008.
- La TVA restituée par le concessionnaire une fois les travaux réalisés est fonction du volume de travaux achevée, son montant est évaluée à 5 075 597 € (dont 2,3M€ pour le programme ER 2009 de 14 M€).
- Autofinancement (excédent de fonctionnement capitalisé) : 5 546 000 €. L'autofinancement qui permet de financer des travaux sans faire appel aux fonds du FACE a une conséquence positive sur le montant de la redevance de concession et sur la dotation du FACE.

- Emprunt : l'inscription de 3 000 000 € d'emprunts en 2009 en plus des emprunts déjà prévus au titre des exercices précédents (7 435 000 €) permet d'équilibrer les dépenses et les recettes.

Reprise des restes à réaliser

Comme le prévoit le CGCT, ont été inscrites dans le budget primitif 2009 les dépenses et recettes restant à réaliser de l'exercice précédent telles qu'elles apparaissent au CA 2008.

L'équilibre du BP 2009 sur la base des résultats du CA 2008 qui auront été affectés tient compte :

- en fonctionnement de l'excédent reporté (compte 002) : 1,216M €
- en investissement des besoins de financement (compte 1068) : 4,637 M€ dont :
 - 1,564 M€ pour la couverture du déficit d'investissement 2008
 - 3,073 M€ pour le rééquilibrage des restes à réaliser (dépenses-recettes)

Compte tenu par ailleurs des dépenses et recettes propres à l'exercice 2009, l'équilibre du budget d'investissement nécessite le recours à l'emprunt de 3 M€ (2,456 M€ en 2008) dont 1,52 M € pour permettre le rattrapage des subventions des programmes antérieurs qui ne seront mobilisés qu'en tant que besoin.

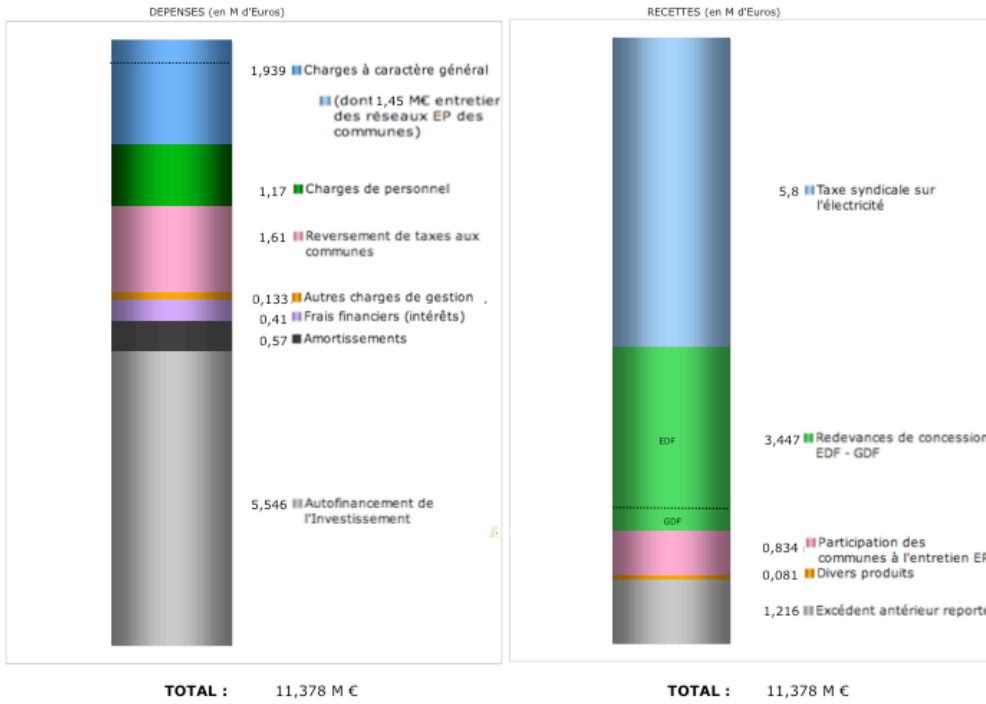
Le projet de Budget Primitif qui est soumis aux délégués du comité s'élève en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 11 378 397,34 €
Investissement : 45 624 892,73 €

Le budget 2009 est un budget de transition dans l'attente d'une évolution attendue des règles de financement des extensions avec des incidences sur la redevance. Une réforme de la taxe sur l'électricité est également attendue pour 2010.

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2009

INVESTISSEMENT

